

Togo-Burkina: coopération pour une meilleure Régulation des médias



La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo et le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso s'engagent à faire bloc pour relever les défis de l'heure liés à leurs institutions. Les deux organes de régulation ont signé jeudi à Lomé un protocole visant à renforcer leurs relations de coopération et de fraternité.

Le document a été paraphé par Pitang Tchalla et Nathalie Some respectivement Président de la HAAC et la Présidente du CSC.

A travers ce protocole, ils s'engagent à renforcer l'autorité de leurs instances par la concertation, échanger les rapports et plans d'actions annuels et à mettre en place des systèmes fiables de collecte, de traitement et de diffusion de l'information et de la documentation entre autres.

La convention consiste également à mutualiser les efforts pour relever le défi de la numérisation des chaînes de télévision dans les deux pays.

{loadmoduleid 210}

La HAAC qui se propose de réunir incessamment tous ses pairs de la CEDEAO au Togo pour ce genre de mutualisation se réjouit du rôle du CSC lors des dernières troubles politiques au Burkina Faso.

« La HAAC se félicite des succès du CSC dans la régulation des médias avec les récents événements socio-politiques qu'a connus le Burkina Faso, période qui s'est achevée par des élections unanimement saluées par la communauté internationale » , a exprimé Pitang Tchalla.

Nathalie Some, a par ailleurs profité de l'occasion pour inviter son homologue du Togo à un séminaire au Burkina-Faso sur le « Top management » qui a lieu du 05 au 07 juillet prochain.